



SSIAP 1 Module Complémentaire – Fiche de présentation

Arrêté et agrément	Arrêté N°20-105 Agrément préfectoral n°4910 Préfecture de la région PAYS-DE-LA-LOIRE
Lieu	08 Rue du Pavillon, 49070 Beaucouzé Rez-de-Chaussée et accessible aux PSH
Prérequis	<ul style="list-style-type: none">- Certificat médical de moins de 3 mois- Carte SST ou équivalent en cours de validité- Pièce d'identité en cours de validité- Être ou avoir été homme de rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et titulaire de la formation initiale correspondante.
Modalité pédagogique	Cours magistral et démonstratif avec pour support Power Point, exercice(s) de mise en application et un PC sécurité entièrement équipé.
Modalité d'accès	Nous contacter
Délais d'accès	Notre calendrier : https://www.logiciel-galaxy.fr/catalogue-AJL_Formation.html Si une formation n'apparaît pas sur notre site aux dates que vous souhaitez, n'hésitez pas à nous contacter afin de pouvoir échanger sur la possibilité d'ouvrir une formation en fonction de vos besoins.
Programme et contenu	Durée : Le candidat sera intégré à une formation SSIAP 1 Initial, cependant la formation se déroulera sur 6 jours au lieu de 2 semaines pour un volume total de 43h30 au lieu de 67 heures de cours. Elle est composée de quatre parties : <ul style="list-style-type: none">- Sécurité incendie- Installations techniques- Rôles et missions des agents de sécurité incendie- Concrétisation des acquis
Modalité d'examen	Le candidat n'aura pas à passer les épreuves d'examen
Parcours et débouchés	Ainsi, après avoir effectué au sein de notre centre de formation les 43h30 heures de cours prévues au programme, cette formation vous permettra d'accéder au poste d'agent de sécurité incendie
Spécialisation et suite possible	SSIAP 2 et 3
Tarif	Nous consulter
Accès PSH	Nous contacter
Contact	aj2lformation.secretariat@gmail.com ou 06-12-69-43-58



MODULE COMPLEMENTAIRE SSIAP 1 PAR EQUIVALENCE

Durée totale indicative	43 heures 30 minutes (hors temps de déplacement)
-------------------------	--------------------------------------------------

2 ^{ème} partie : Sécurité incendie (Toutes les séquences)	Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH	17h00
3 ^{ème} Partie : Installations techniques (Séquences 1,2,3,4 et 5)	Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir ; Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie	9h00
4 ^{ème} partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie (Séquences 1, 3, 4)	Connaître les limites de son action	7h30
5 ^{ème} partie : Concrétisation des acquis (Séquence 1)	Visites applicatives	10h00



SSIAP 2 Module Complémentaire – Fiche de présentation

Arrêté et agrément	Arrêté N°20-105 Agrément préfectoral n°4910 Préfecture de la région PAYS-DE-LA-LOIRE
Lieu	08 Rue du Pavillon, 49070 Beaucouzé Rez-de-Chaussée et accessible aux PSH
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> - Certificat médical de moins de 3 mois - Carte SST ou équivalent en cours de validité - Pièce d'identité en cours de validité <p>Être ou avoir été homme de rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et titulaire de la formation initiale correspondante.</p>
Modalité pédagogique	Cours magistral et démonstratif avec pour support Power Point, exercice(s) de mise en application et un PC sécurité entièrement équipé.
Modalité d'accès	Nous contacter
Délais d'accès	Notre calendrier : https://www.logiciel-galaxy.fr/catalogue-AJL_Formation.html Si une formation n'apparaît pas sur notre site aux dates que vous souhaitez, n'hésitez pas à nous contacter afin de pouvoir échanger sur la possibilité d'ouvrir une formation en fonction de vos besoins.
Programme et contenu	<p>Durée : Le candidat sera intégré à une formation SSIAP 2 Initial, cependant la formation se déroulera sur 4 jours au lieu de 2 semaines pour un volume total de 24h00 au lieu de 70 heures de cours.</p> <p>Elle est composée de quatre parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manipulation des systèmes de sécurité incendie - Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie - Chef du poste central de sécurité en situation de crise
Modalité d'examen	Le candidat n'aura pas à passer les épreuves d'examen
Parcours et débouchés	Ainsi, après avoir effectué au sein de notre centre de formation les 43h30 heures de cours prévues au programme, cette formation vous permettra d'accéder au poste d'agent de sécurité incendie
Spécialisation et suite possible	SSIAP 3
Tarif	Nous consulter
Accès PSH	Nous contacter
Contact	aj2lformation.secretariat@gmail.com ou 06-12-69-43-58



MODULE COMPLEMENTAIRE SSIAP 2 PAR EQUIVALENCE

Durée totale indicative	28 heures (hors temps de déplacement)
-------------------------	---------------------------------------

2ème partie : Manipulation des systèmes de sécurité incendie (Séquences 1 et 2)	Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux	08h00
3ème partie : Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie (Séquence 1)	Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie	04h00
4ème partie : chef du poste central de sécurité en situation de crise (Séquences 1 et 2)	Connaître les procédures et les consignes Gérer les intervenants Prendre les décisions adaptées Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs pompiers	16h00



SSIAP 3 Module Complémentaire – Fiche de présentation

Arrêté et agrément	Arrêté N°20-105 Agrément préfectoral n°4910 Préfecture de la région PAYS-DE-LA-LOIRE
Lieu	08 Rue du Pavillon, 49070 Beaucouzé Rez-de-Chaussée et accessible aux PSH
Modalité pédagogique	Cours magistral et démonstratif avec pour support Power Point, exercice(s) de mise en application et un PC sécurité entièrement équipé.
Modalité d'accès	Nous contacter
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> - Certificat médical de moins de trois mois - Carte SST ou équivalent en cours de validité - Pièce d'identité en cours de validité - Être titulaire du PRV 2, du Brevet de Prévention, de l'AP2 (attestation de prévention de niveau 2) ou de l'attestation du ministre en charge de la sécurité civile
Programme et contenu	<p>Durée : Si le stagiaire est titulaire du PRV 2, du Brevet de Prévention, de l'AP2 (attestation de prévention de niveau 2) ou de l'attestation du ministre en charge de la sécurité civile, le candidat sera intégré à une formation SSIAP 3 Initial, cependant la formation se déroulera sur 5 jours au lieu de 6 semaines pour un volume total de 34h00 au lieu de 216 heures de cours.</p> <p>Elle est composée de quatre parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La sécurité incendie et les bâtiments - Gestion des risques - Le management de l'équipe de sécurité - Le budget du service de sécurité <p>Si le stagiaire est Titulaires du DUT « hygiène et sécurité environnement : option protection des populations-sécurité civile », le candidat sera intégré à une formation SSIAP 3 Initial, cependant la formation se déroulera sur 3/4 jours au lieu de 6 semaines pour un volume total de 24h00 au lieu de 216 heures de cours.</p> <p>Elle est composée de trois parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le feu et ses conséquences - Le management de l'équipe de sécurité - Le budget du service de sécurité
Délais d'accès	Notre calendrier : https://www.logiciel-galaxy.fr/catalogue-AJL_Formation.html Si une formation n'apparaît pas sur notre site aux dates que vous souhaitez, n'hésitez pas à nous contacter afin de pouvoir échanger sur la possibilité d'ouvrir une formation en fonction de vos besoins.
Modalité d'examen	Le candidat n'aura pas à passer les épreuves d'examen
Parcours et débouchés	Ainsi, après avoir effectué au sein de notre centre de formation les 43h30 heures de cours prévues au programme, cette formation vous permettra d'accéder au poste d'agent de sécurité incendie
Spécialisation et suite possible	Remise à niveau ou recyclage tous les 3 ans
Tarif	Nous consulter
Accès PSH	Nous contacter
Contact	aj2lformation.secretariat@gmail.com ou 06-12-69-43-58



MODULE COMPLEMENTAIRE SSIAP 3 PAR EQUIVALENCE

Titulaires du DUT « hygiène et sécurité environnement : option protection des populations-sécurité civile »

Durée totale indicative	24 heures (hors temps de déplacement)
-------------------------	---------------------------------------

1ère Partie : Le feu et ses conséquences (Séquence 3)	Mise en œuvre des moyens d'extinction	04h00
7ème Partie : Le management de l'équipe de sécurité (Séquence 1 et 4)	Organiser le service Notions de droits civil et pénal	12h00
8ème Partie : Le budget du service de sécurité (Séquences 1, 2 et 3)	La réalisation des budgets La fonction achat Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité	08h00

Titulaires du PRV 2, du Brevet de Prévention, de l'AP2 (attestation de prévention de niveau 2) ou de l'attestation du ministre en charge de la sécurité civile

Durée totale indicative	34 heures (hors temps de déplacement)
-------------------------	---------------------------------------

2ème Partie : La sécurité incendie et les bâtiments (Séquence 3 : contenu)	Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement de l'existant	07h00
4ème Partie: Gestion des risques (Séquences 2 et 3)	Réalisation des travaux de sécurité Documents administratifs	11h00
7ème Partie : Le management de l'équipe de sécurité (Séquences 3 (contenu) et 4)	Le code du travail applicable aux salariés Notion en droit civil et droit pénal	08h00
8ème Partie : Le budget du service sécurité (Séquences 1, 2 et 3)	La réalisation des budgets La fonction achat Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité	08h00